Le Soir
PANORAMA

Le secret d'une résilience

Sophie Panel a compulsé ce que les sciences humaines, la science politique, l'économie et les relations internationales ont produit de meilleur sur les régimes autoritaires les trente dernières années pour nous en livrer la quintessence dans une récente publication(*).

Les travaux les plus significatifs tentent de percer les secrets de la résilience de ces régimes. Ils s'appliquent à répondre à deux questions centrales : «Qu'est-ce qui distingue les régimes autoritaires les uns des autres, et en quoi ces différences de fonctionnement interne contribuent-elles à expliquer l'exceptionnelle longévité de certains régimes et la forte instabilité de certains autres ?»

Deux autres questions induites prennent également place ici : «D'une part, quels sont les risques qui remettent en question la stabilité des régimes autoritaires ? Et d'autre part, à quelles solutions les dirigeants de ces régimes peuvent-ils avoir recours pour faire face à ces risques ?»

Schématiquement, les risques auxquels doit faire face tout régime autoritaire peuvent se résumer à deux sources de conflit potentiel, à savoir, primo, les conflits entre dirigeants et citoyens et, secundo, les conflits entre les membres de l'élite au pouvoir.

Pour faire face à ces sources d'instabilité, les autocraties développent plusieurs stratégies : les conflits entre élites peuvent être partiellement résolus par le développement d'institutions formelles, tandis que les conflits entre élites et citoyens se règlent soit par la coercition soit par la légitimation.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

On se contentera aujourd'hui d'évoquer la première stratégie : l'institutionnalisation comme outil de régulation des conflits intra-élite.

Cette stratégie fait l'objet d'une attention accrue au cours des dernières années, après avoir été longtemps soit complètement ignorée soit considérée comme épiphénoménale.

Il y a une première raison à cela : par ruse ou par mimétisme, ou les deux à la fois, les régimes autoritaires sont de plus en plus nombreux à se doter d'institutions formelles qui ressemblent fortement à celles des démocraties (élections, parlements, etc.).

Ils le font pour absorber les poussées de fièvre émanant intra-muros ou sur injonction étrangère soucieuse d'afficher des vitrines démocratiques derrière lesquelles se maintiennent des intérêts particuliers.

En tout état de cause, la démarche manque certainement de sincérité. C'est la raison pour laquelle l'apparente similitude entre institutions démocratiques et non-démocratiques peut conduire à trois erreurs potentielles : «(a) négliger complètement le rôle des institutions en régime autoritaire (c.-à-d., penser que celles-ci ne servent qu'à donner aux dictatures une apparence de légitimité démocratique) ; (b) partir du principe que toute institution formelle remplit le même rôle en démocratie qu'en dictature (ou estimer qu'un régime autoritaire doté d'un parlement est nécessairement plus "démocratique" qu'un régime autoritaire sans parlement) ; et (c) traiter comme une institution n'importe quelle régularité empirique dans les modalités d'accès au pouvoir ou n'importe quel arrangement résultant d'un choix politique du dictateur.»

Dans tous les cas de figure, l'objectif ultime est le maintien au pouvoir : «Créer des institutions formelles revient pour le dictateur à fournir un "point focal" à ses alliés, qui leur permettrait de se coordonner en cas de défection ; ceci lui permet d'atténuer leur méfiance à son égard et donc d'éviter les coups d'État préventifs. La conséquence empirique de cette thèse est que les régimes autoritaires qui se sont dotés d'institutions formelles ont une probabilité moindre de s'effondrer à la suite d'un coup d'État.»

Ainsi, la mise en lumière du rôle des institutions formelles en régime autoritaire autorise à relativiser leur importance : «Celles-ci ne sont possibles, utiles et effectives que dans certains cas, c'est-à-dire dans les situations où le dirigeant a accumulé un certain pouvoir mais où ses alliés ont la capacité de se coordonner pour sanctionner les abus. À l'inverse, tout arrangement institutionnel devient nécessairement inefficace lorsque le pouvoir du dictateur est tel que ses alliés n'ont aucun moyen de le faire respecter ; et superflu lorsque les rapports de force entre le dirigeant et sa coalition sont parfaitement équilibrés.»

Enfin, les ouvrages compulsés traitent des différentes façons dont les institutions peuvent contribuer à la stabilisation des régimes autoritaires : «D'une part, en remplissant une fonction de contrainte, elles permettent d'éviter les conflits autour du partage du pouvoir au sein de l'élite dirigeante ; d'autre part, elles facilitent la coordination entre acteurs clés du régime (dirigeants, cadres du régime et leaders de l'opposition).»

Cela ne vous rappelle-t-il pas nombre de régimes arabes, au-delà de l'emballage idéologique dont ils se parent ?

Dans un excellent ouvrage de référence (*La parenthèse des pouvoirs publics constitutionnels de 1992 à 1998*) notre confrère, le professeur Mohamed Boussoumah, s'appesantit sur la notion de «constitutionnalisme de crise» (par opposition au constitutionnalisme classique) qui affecte cycliquement le système politique national. Ce constitutionnalisme de crise est un enfant illégitime de l'indépendance du pays. Il semble avoir la peau dure.

Par Ammar Belhimer
ammarbelhimer@hotmail.fr

Pour l'instant, le système réussit la prouesse d'opérer les «rééquilibrages nécessaires, notamment en vue de permettre à de nouvelles clientèles d'intégrer les réseaux de pouvoir, et en exclure d'autres, devenues improductives. Un peu plus de RND, un peu moins de FLN (ou l'inverse), une pincée d'islamistes, une récompense pour les plus fidèles de TAJ et du MPA», comme le relève opportunément Abed Charef ce jeudi dans *le Quotidien d'Oran*.

A. B.

(*) Sophie Panel, *Comment survivent et meurent les dictatures : conflits et stratégies de stabilisation en régime non-démocratique*, *Revue internationale de politique comparée* 2016/2 (Vol. 23), p. 249-260.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@laalamhakimus

Et c'est maintenant que tu le dis ?

- Dis papa ! C'est quoi à la télé ?
- La passation de pouvoirs entre Hollande et Macron.
- C'est quoi une passation ?
- Je ne sais pas ! La dernière fois qu'il y en a eu une chez nous, je n'étais pas né.
- Dis papa ! Et moi, tu crois que j'assisterai un jour à une passation de pouvoirs ?
- Y a du foot sur l'autre chaîne. Change !

Alors là !!! Il préside une «commission» très très haute chargée de surveiller les législatives. Avant le scrutin, il dit que tout est paré, que nous sommes bons pour le service. Pendant le scrutin, il redit que nous sommes «plus meilleurs que bons» et que tout roule. Et là, quoi ? Maintenant que le vote est terminé et les résultats entérinés ? Il vient tout benoîtement susurrer qu'il «faut changer la loi électorale». Eh ! Dis M'sieur Derbal, pourquoi t'as pas balancé la sauce avant ? C'est avant le 4 mai qu'il fallait exiger ces changements, pas le 14 ! Ou alors, fallait pas apposer ton «ok» sur cette opération puisque de ton aveu même, ton aveu tardif, cette loi n'est pas adaptée. Comment ça, pas adaptée ? Et donc, si comme tu l'écris dans ton rapport, la loi n'est pas adaptée, c'est que le scrutin, et surtout ses résultats ne le sont pas, adaptés, non ? Faut pas sortir du Haut Conseil finlandais aux élections pour le comprendre, ça, n'est-ce pas ? Déjà que ce vote du 4 n'a réuni qu'une «kemcha», et encore, une poignée dopée et hyper-vitaminée, si en plus ces quelques votants ont exprimé leurs suffrages dans le cadre vermoulu d'une loi inadaptée, c'est quoi qu'on va installer dans quelques jours ? Une APN d'inadaptés chroniques ? Une bande de martiens enfermés dans une grande salle et à qui on demandera de légiférer pour des terriens qu'ils ne croisent jamais ? Faut nous dire, M'sieur Derbal. Mais quand j'écris «faut nous dire», je suis bien obligé de rajouter qu'il faut le dire... à temps ! Pas après. Très après. Parce que nous, quand il est trop tard, Allah ghaleb, nous n'avons qu'une seule réponse : fumer du thé et rester éveillés à notre cauchemar qui continue.

H. L.